

Une étude



pour



Observatoire de la fragilité sociale dans la fonction publique

Vague 3

Juin 2022

Magalie Gérard, Directrice adjointe du Département Politique – Opinion
Julien Potéreau, Directeur d'études au Département Politique – Opinion
Diane Lamotte, Chargée d'études au Département Politique - Opinion



Sommaire

Méthodologie d'enquête	P.3
Vie professionnelle et santé, des enjeux indissociables	P.5
Santé et bien-être au travail : représentations, vécu, et prise en compte par l'employeur	P.17
Protection sociale : information et représentation à l'égard de la couverture actuelle	P.30

Méthodologie d'enquête



Enquête réalisée **en ligne** du **17 mai** au **01 juin 2022**.



Échantillon de **1502** personnes, représentatif des agents de la fonction publique âgés de 18 à 65 ans.



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : **sexe**, **âge**, **versant de la fonction publique** (État, territoriale, hospitalière), **catégorie** (A, B, C) et **région** de l'interviewé(e).



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.
- Les chiffres en italique sont ceux qui apparaissent significativement au-dessus de la moyenne.
- Sont présentés en surbrillance au sein des tableaux analytiques les résultats significativement supérieurs (vert) ou significativement inférieurs (rouge) à la moyenne.
- Les évolutions sont indiquées relativement à
 - L'enquête « Observatoire de la fragilité sociale dans la fonction publique » réalisée du 8 au 25 juin 2018 par Harris Interactive auprès d'un échantillon de 1507 personnes, représentatif des agents de la fonction publique ;
 - L'enquête « Observatoire de la fragilité sociale dans la fonction publique » réalisée du 29 janvier au 15 février 2021 par Harris Interactive auprès d'un échantillon de 1502 personnes, représentatif des agents de la fonction publique.

Intervalle de confiance

L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

Taille de l'échantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100 interviews	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10
200 interviews	3,1	4,3	5,7	6,5	6,9	7,1
300 interviews	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400 interviews	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500 interviews	2,0	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600 interviews	1,8	2,4	3,3	3,8	4,0	4,1
800 interviews	1,5	2,1	2,8	3,2	3,4	3,5
1 000 interviews	1,4	1,8	2,5	2,9	3,0	3,1
2 000 interviews	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3
3 000 interviews	0,8	1,1	1,5	1,7	1,8	1,8
4 000 interviews	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000 interviews	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4



I. Vie professionnelle et santé, des enjeux indissociables

- 1. Un regard toujours positif sur sa situation professionnelle**
2. Une influence forte et reconnue du travail sur la santé

Les fonctionnaires déclarent toujours être satisfaits de leur activité professionnelle (84%), et plus d'1/4 estiment même être très satisfaits, une proportion en hausse par rapport à 2021

Dans l'ensemble, diriez-vous que vous êtes satisfait(e) ou non de votre activité professionnelle ?

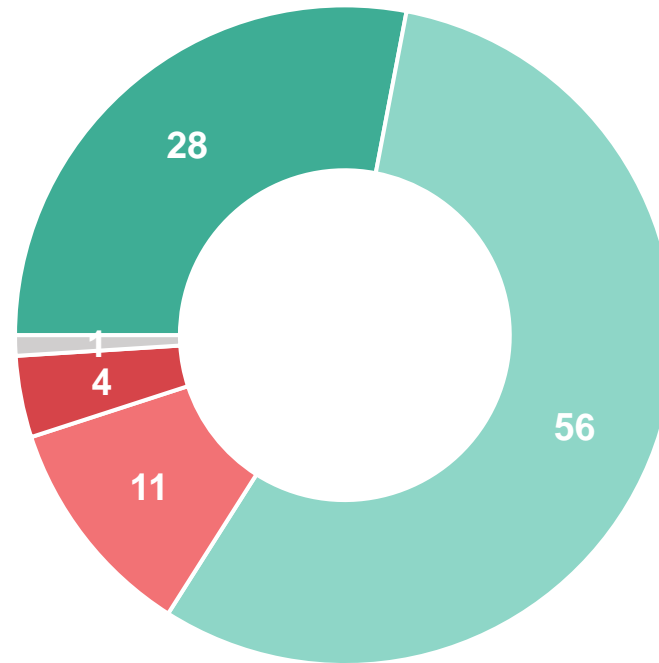
- À tous, en % -

Satisfait(e) : 84% + 1 pt

Moins de 35 ans : 88%

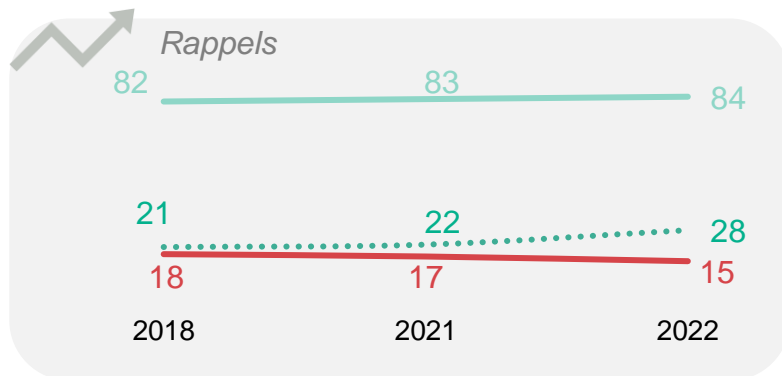
Pas satisfait(e) : 15% - 2 pts

50-65 ans : 20%



	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Satisfait(e)	84	86	86	82
Pas satisfait(e)	15	13	13	17

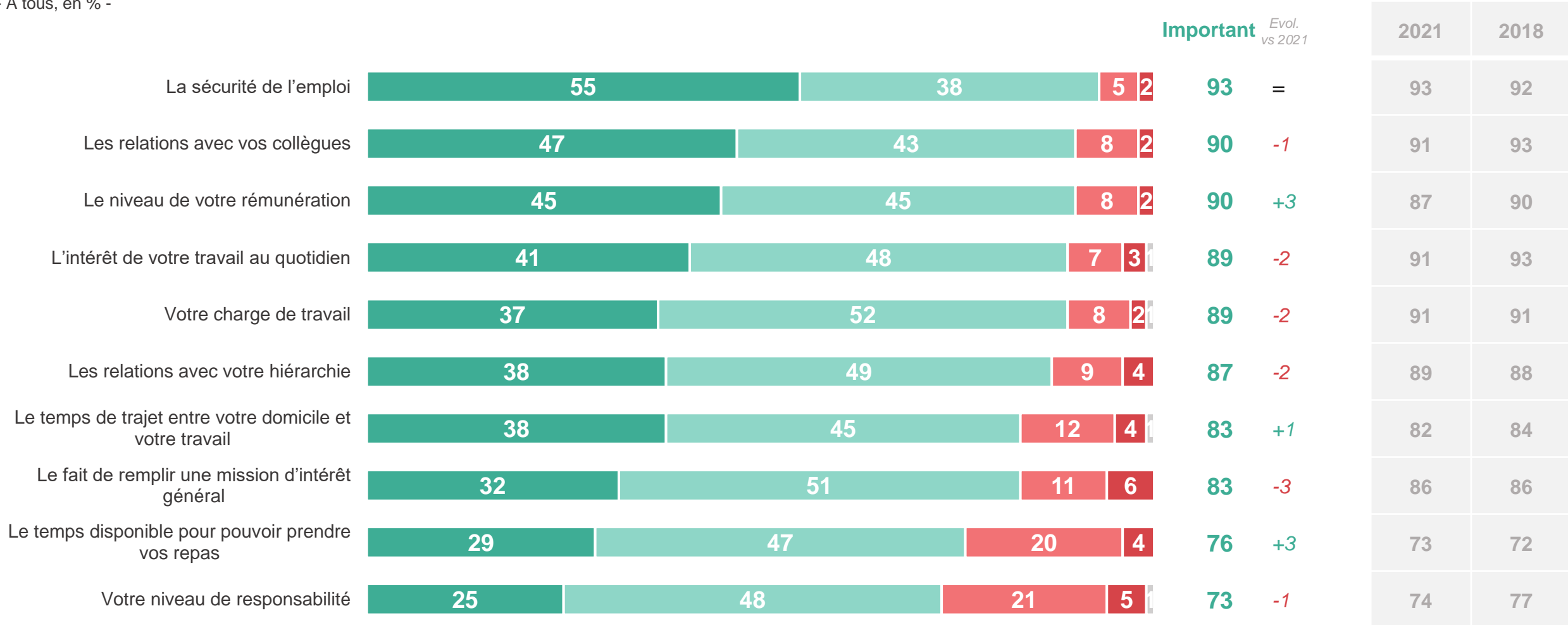
	Total	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
Satisfait(e)	84	85	85	81
Pas satisfait(e)	15	14	14	19



Tous les éléments de la vie professionnelle présentés demeurent importants pour les fonctionnaires, tout particulièrement la sécurité de l'emploi, les relations avec les collègues et le niveau de rémunération

Chacun des éléments suivants est-il important ou non pour vous dans le cadre de votre activité professionnelle ?

- À tous, en % -



Niveau d'importance accordé à différents éléments de l'activité professionnelle

Détail par catégories et par versants

Chacun des éléments suivants est-il important ou non pour vous dans le cadre de votre activité professionnelle ?

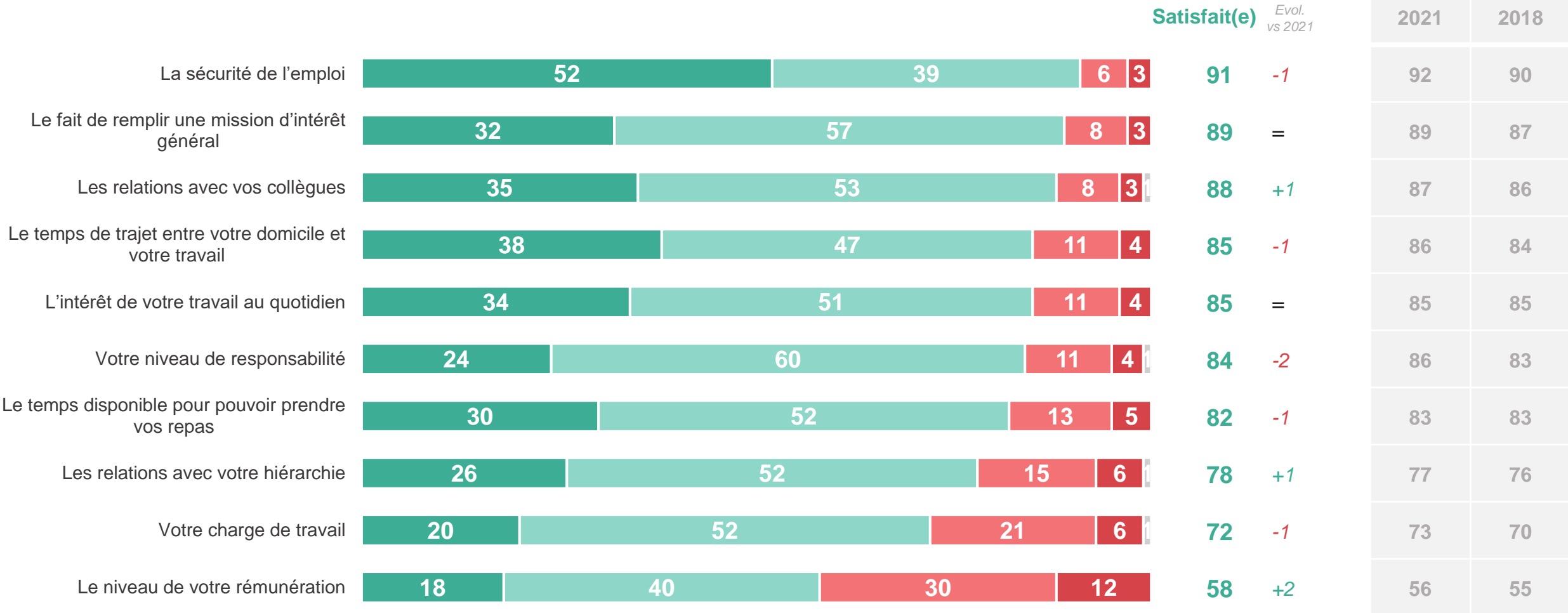
- À tous, en % de réponses « Important » -

	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
La sécurité de l'emploi	93	93	93	93	94	91	92
Les relations avec vos collègues	90	90	88	89	89	89	90
Le niveau de votre rémunération	90	90	91	89	91	89	88
L'intérêt de votre travail au quotidien	89	90	89	89	89	90	91
Votre charge de travail	89	90	90	87	89	88	89
Les relations avec votre hiérarchie	87	86	88	87	86	88	86
Le temps de trajet entre votre domicile et votre travail	83	84	82	83	84	82	83
Le fait de remplir une mission d'intérêt général	83	85	84	81	84	81	83
Le temps disponible pour pouvoir prendre vos repas	76	75	74	75	77	74	74
Votre niveau de responsabilité	73	80	77	68	74	73	74

Le niveau de satisfaction à l'égard de ces différents éléments reste globalement stable par rapport à 2021, le niveau de rémunération étant toujours l'aspect considéré comme le moins satisfaisant

Et plus précisément, diriez-vous que vous êtes satisfait(e) ou non de chacun des éléments suivants liés à votre activité professionnelle ?

- À tous, en % -



■ Très satisfait(e) ■ Plutôt satisfait(e) ■ Plutôt pas satisfait(e) ■ Pas du tout satisfait(e) ■ Ne se prononce pas



Niveau de satisfaction lié à différents éléments de l'activité professionnelle

Détail par catégories et par versants

Et plus précisément, diriez-vous que vous êtes satisfait(e) ou non de chacun des éléments suivants liés à votre activité professionnelle ?

- À tous, en % de réponses « Satisfait(e) » -

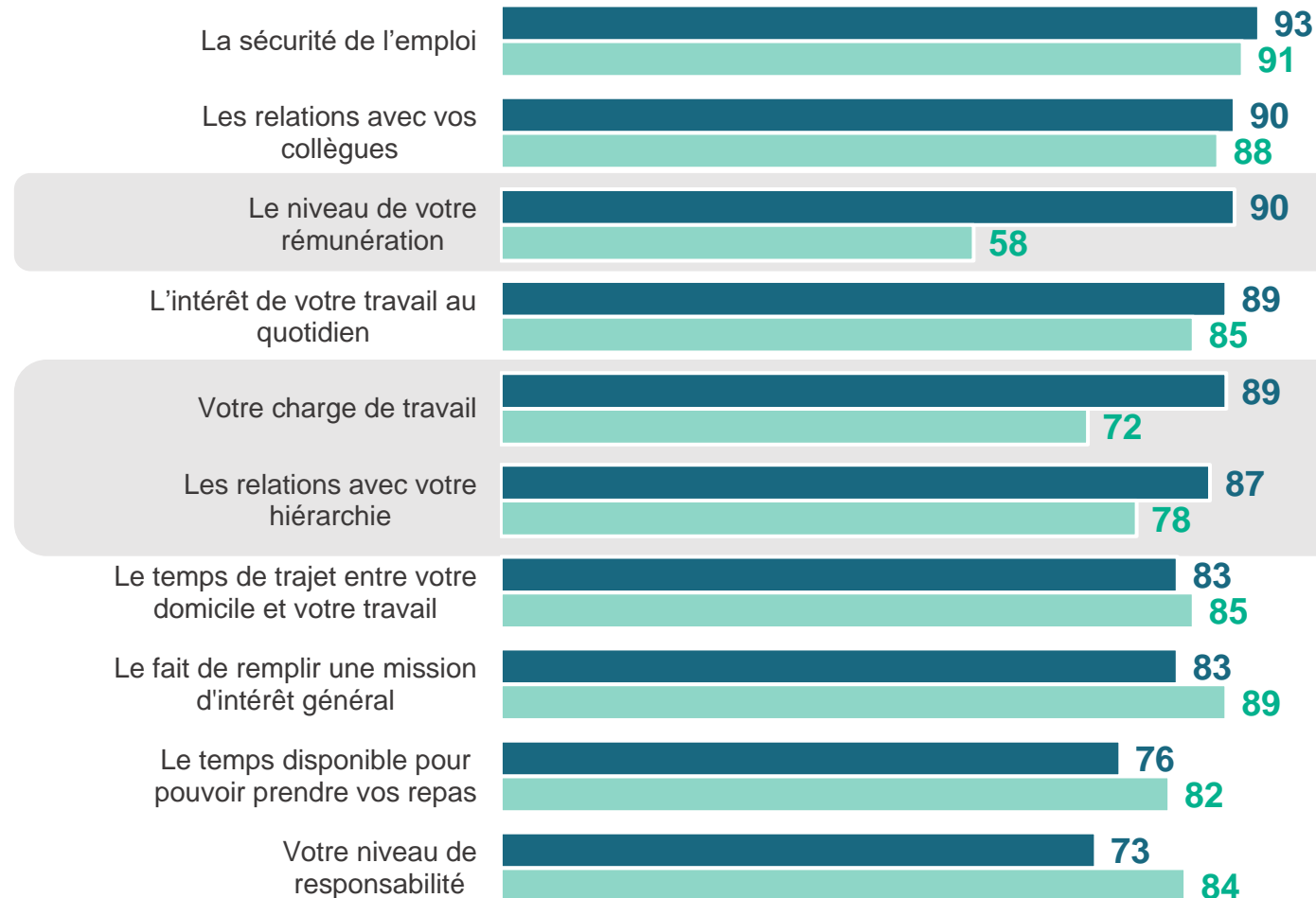
	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
La sécurité de l'emploi	91	92	94	88	92	89	92
Le fait de remplir une mission d'intérêt général	89	91	89	87	91	86	88
Les relations avec vos collègues	88	91	89	86	90	87	88
Le temps de trajet entre votre domicile et votre travail	85	85	82	85	85	83	84
L'intérêt de votre travail au quotidien	85	88	83	84	85	83	88
Votre niveau de responsabilité	84	88	87	82	87	80	90
Le temps disponible pour pouvoir prendre vos repas	82	81	81	82	86	82	72
Les relations avec votre hiérarchie	78	78	79	78	80	77	75
Votre charge de travail	72	68	71	76	72	75	68
Le niveau de votre rémunération	58	61	62	53	61	55	54

Synthèse : niveau d'importance et de satisfaction des fonctionnaires à l'égard de différents éléments de leur activité professionnelle

Chacun des éléments suivants est-il important ou non pour vous dans le cadre de votre activité professionnelle ?



Et plus précisément, diriez-vous que vous êtes satisfait(e) ou non de chacun des éléments suivants liés à votre activité professionnelle ?

- À tous, en % -



Comme l'an passé, **trois indicateurs montrent une fragilité potentielle**, le niveau de satisfaction enregistré étant sensiblement inférieur à l'importance accordée :

- Le niveau de rémunération
- La charge de travail
- Les relations avec la hiérarchie

 % Important
 % Satisfait(e)

Les fonctionnaires restent très divisés quant à leur envie de continuer à exercer dans le service public, ceux de catégorie A et de la fonction publique hospitalière déclarant, plus que les autres, qu'elle s'est affaiblie

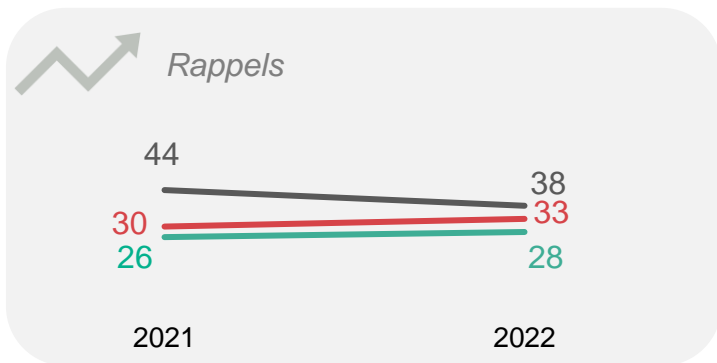
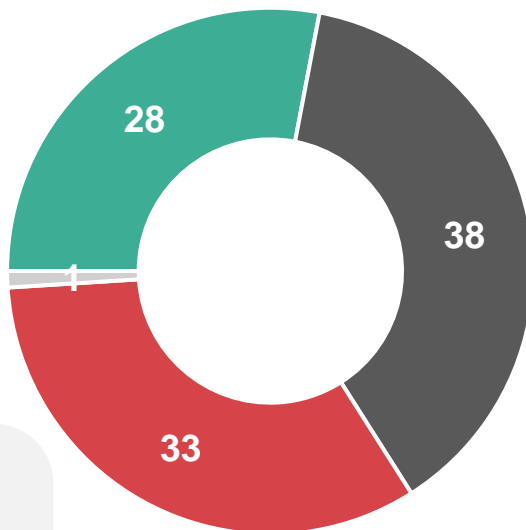
Au cours des trois dernières années, diriez-vous que votre envie de continuer à exercer dans le service public s'est... ?

- À tous, en % -

Hommes : 33%
Moins de 35 ans : 40%
Contractuels : 41%

Fonctionnaires : 35%

50-65 ans : 47%



	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Plutôt renforcée	28	30	28	27
Ni renforcée, ni affaiblie	38	31	41	42
Plutôt affaiblie	33	39	30	30

	Total	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
Plutôt renforcée	28	29	33	18
Ni renforcée, ni affaiblie	38	36	37	44
Plutôt affaiblie	33	34	30	38



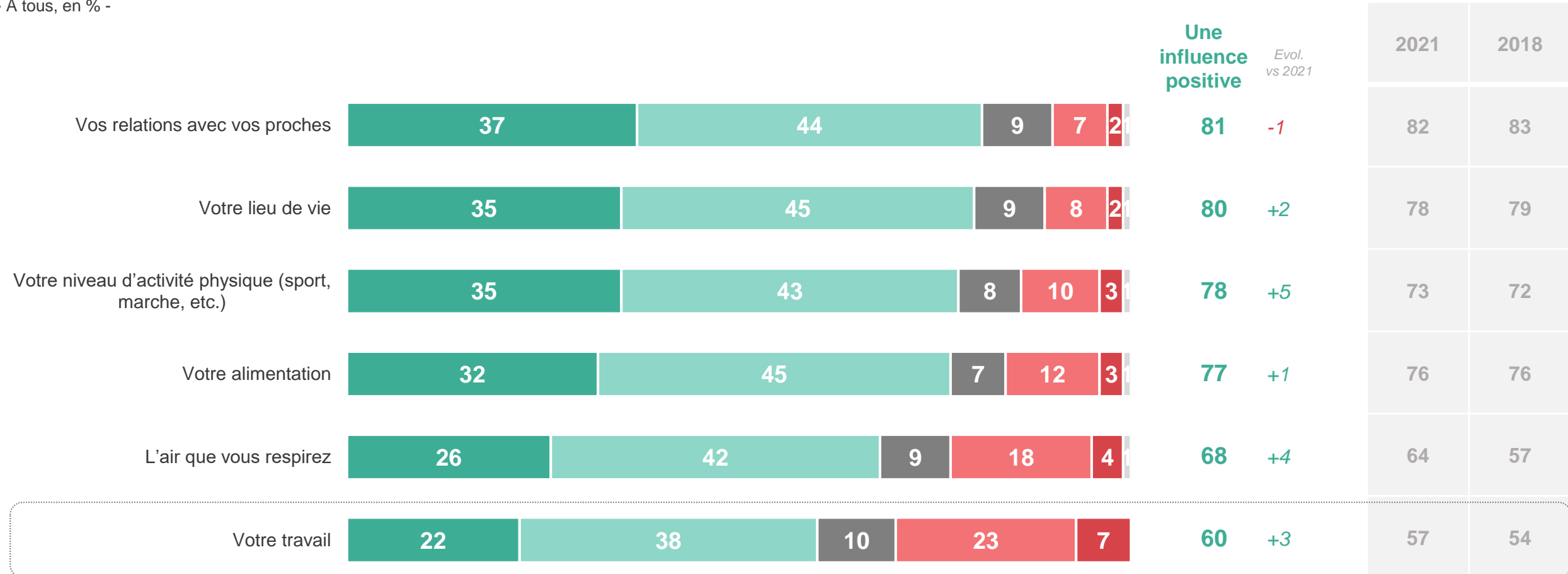
I. Vie professionnelle et santé, des enjeux indissociables

1. Un regard toujours positif sur sa situation professionnelle
2. **Une influence forte et reconnue du travail sur la santé**

Les fonctionnaires estiment majoritairement que leur travail a une influence positive sur leur santé (60%), une proportion qui continue d'augmenter depuis 2018

Dans votre vie actuelle, chacun des éléments suivants a-t-il selon vous une influence positive, une influence négative ou pas d'influence sur votre santé ?

- À tous, en % -



- A une influence très positive sur votre santé
- A une influence plutôt positive sur votre santé
- N'a pas d'influence sur votre santé
- A une influence plutôt négative sur votre santé
- A une influence très négative sur votre santé
- Ne se prononce pas

Niveau d'influence de différents éléments sur la santé des fonctionnaires

Détail par catégories et par versants

Dans votre vie actuelle, chacun des éléments suivants a-t-il selon vous une influence positive, une influence négative ou pas d'influence sur votre santé ?

- À tous, en % « Une influence positive » -

	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
Vos relations avec vos proches	81	83	81	79	81	80	82
Votre lieu de vie	80	82	77	80	81	79	81
Votre niveau d'activité physique (sport, marche, etc.)	78	80	77	77	80	77	75
Votre alimentation	77	79	79	75	80	74	75
L'air que vous respirez	68	72	70	64	72	64	66
Votre travail	60	61	62	57	63	60	52

Si 60% des agents estiment que leur travail a une influence positive sur leur santé, plus de la moitié d'entre eux estiment qu'il aura une influence encore plus importante dans les prochaines années

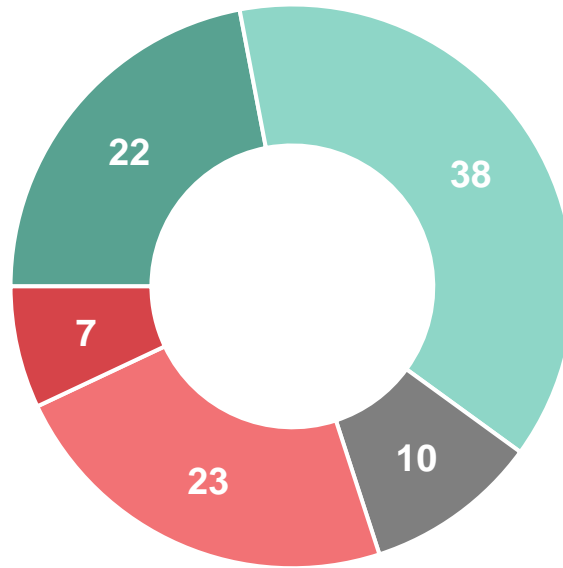
Dans votre vie actuelle, [votre travail] a-t-il selon vous une influence positive, une influence négative ou pas d'influence sur votre santé ?
Et à l'avenir, pensez-vous que votre travail aura une influence plus importante, moins importante, ou ni plus ni moins importante sur votre santé qu'aujourd'hui ?

- À tous, en % -

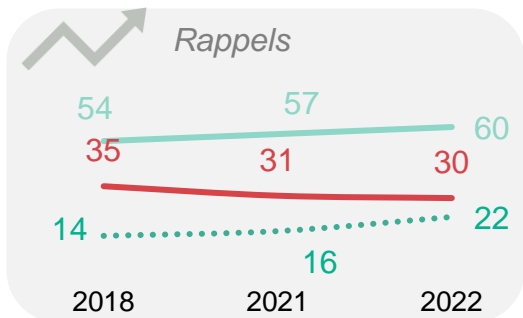
Perception de l'influence actuelle de leur travail sur leur santé

Influence positive : 60% + 3 pts

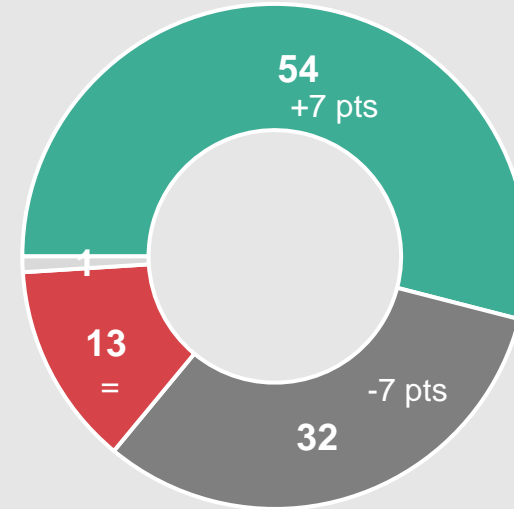
Influence négative : 30% - 1 pt



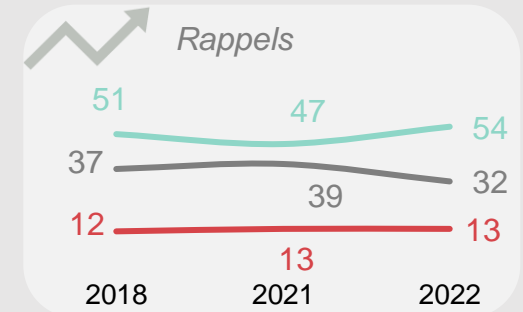
- A une influence très positive sur votre santé
- A une influence plutôt positive sur votre santé
- N'a pas d'influence sur votre santé
- A une influence plutôt négative sur votre santé
- A une influence très négative sur votre santé



Perception de l'influence future de leur travail sur leur santé



- Aura une influence plus importante
- Aura une influence ni plus, ni moins importante
- Aura une influence moins importante
- Ne se prononce pas





II. Santé et bien-être au travail : représentations, vécu, et prise en compte par l'employeur

- 1. Une prise en compte par l'employeur en amélioration mais perfectible**
2. Une hausse des difficultés au travail ressentie par les agents

Un peu plus de la moitié des fonctionnaires estiment toujours que leur employeur prend bien en compte les enjeux de bien-être et de santé au travail ; un score en légère baisse par rapport à 2021 (-3 points), qui peut être expliqué par l'assouplissement des mesures sanitaires

De façon générale, avez-vous le sentiment que les enjeux de santé et de bien-être au travail sont bien ou mal pris en compte par votre employeur ?

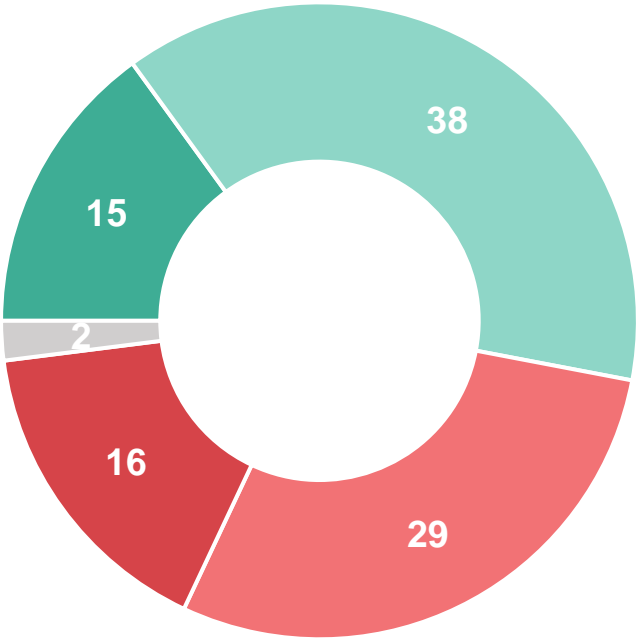
- À tous, en % -

Bien pris en compte : 53% - 3 pts

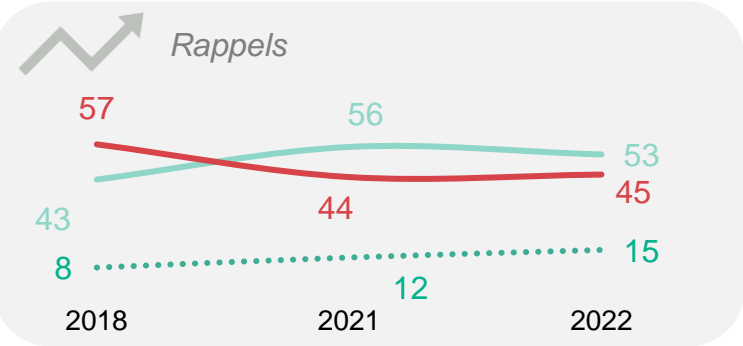
- Hommes : 61%
- Moins de 35 ans : 68%
- Agglomération parisienne : 60%
- Contractuels : 65%

Mal pris en compte : 45% + 1 pt

- Femmes : 51%
- 50-65 ans : 56%
- Zone rurale : 54%
- Fonctionnaires : 48%



- Très bien pris en compte
- Plutôt bien pris en compte
- Plutôt mal pris en compte
- Très mal pris en compte
- Ne se prononce pas



	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Bien pris en compte	53	56	52	51
Mal pris en compte	45	42	46	47

	Total	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
Bien pris en compte	53	55	56	44
Mal pris en compte	45	42	44	55

Une courte majorité des fonctionnaires se déclarent désormais satisfaits de la fréquence des visites médicales dans le cadre de leur activité professionnelle, une proportion qui a augmenté depuis un an et dépasse même le niveau de 2018

Diriez-vous que vous êtes satisfait(e) ou non de la fréquence de vos visites à la médecine du travail dans le cadre de votre activité professionnelle ?

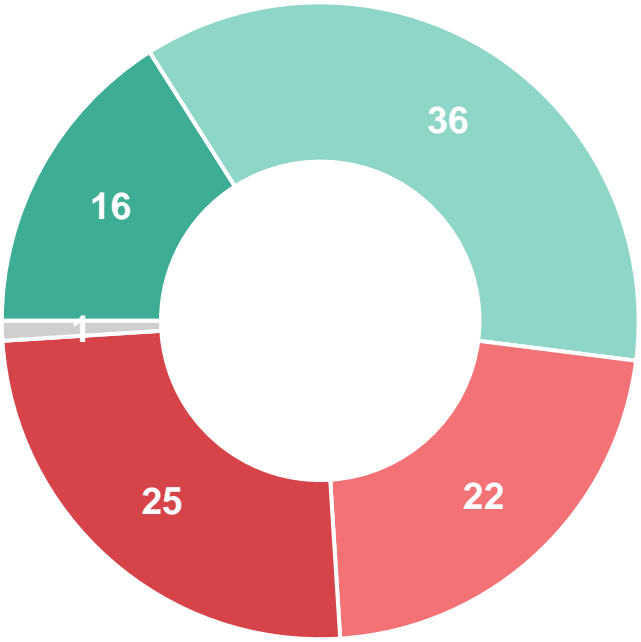
- À tous, en % -

Satisfait(e) : 52% + 5 pts

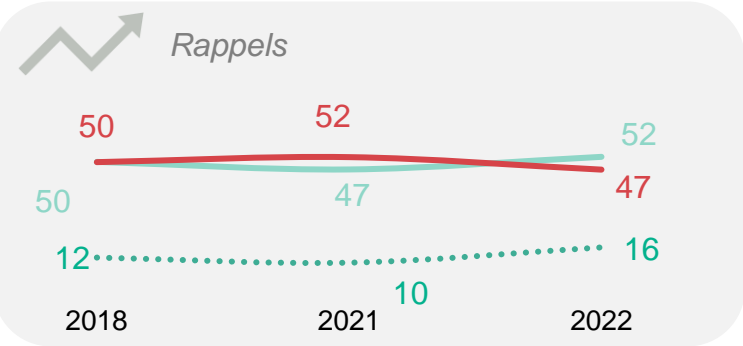
Hommes : 61%
Moins de 35 ans : 66%
Contractuels : 58%

Pas satisfait(e) : 47% - 5 pts

Femmes : 54%
50-65 ans : 59%



- Très satisfait(e)
- Plutôt satisfait(e)
- Plutôt pas satisfait(e)
- Pas du tout satisfait(e)
- Ne se prononce pas



	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Satisfait(e)	52	55	52	48
Pas satisfait(e)	47	44	46	51

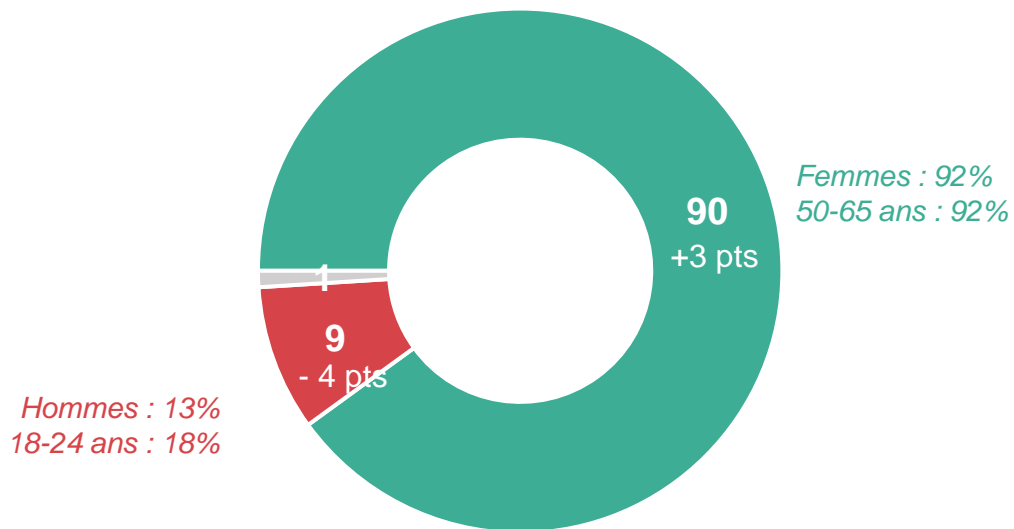
	Total	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
Satisfait(e)	52	54	52	45
Pas satisfait(e)	47	45	47	55

Si le « burn out » devrait être reconnu comme une maladie professionnelle pour la quasi-totalité des fonctionnaires, le sujet du « bore out » clive toujours malgré une augmentation (+6 points) de la volonté de sa reconnaissance

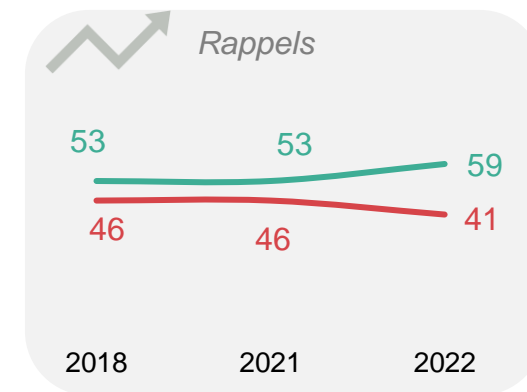
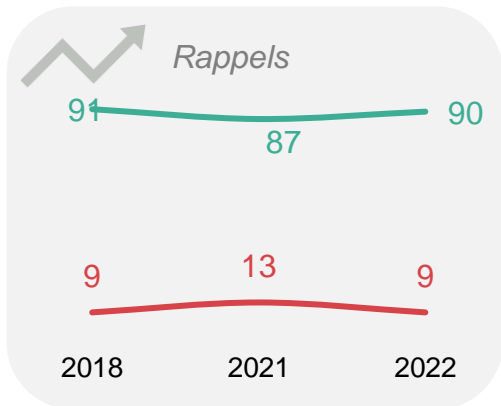
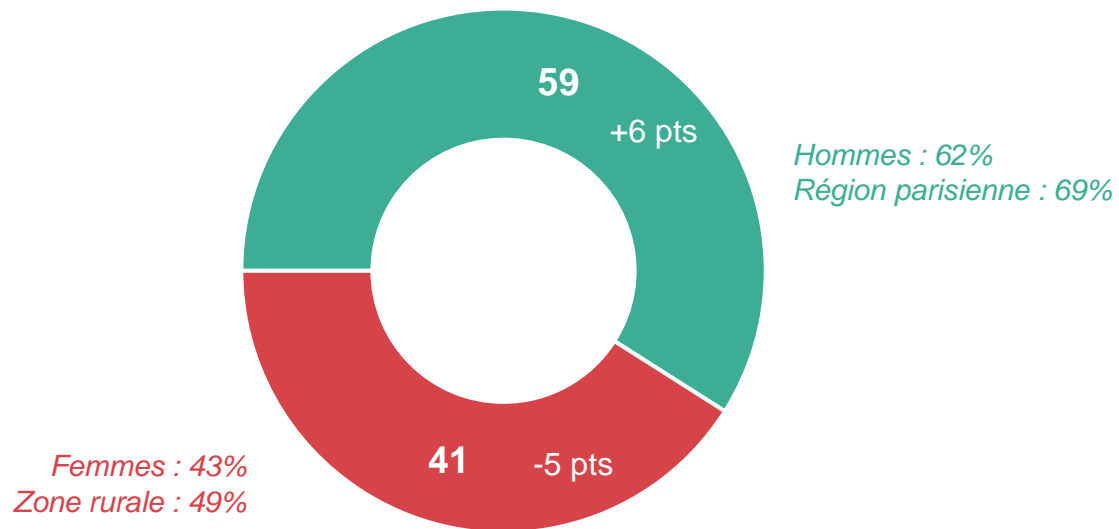
Selon vous, chacune des situations suivantes doit-elle être reconnue comme une maladie professionnelle, qui relève de la responsabilité de l'employeur ?

- À tous, en % -

Le « burn-out » (épuiement professionnel)



Le « bore-out » (ennui au travail)



- Doit être reconnue comme une maladie professionnelle
- Ne doit pas être reconnue comme une maladie professionnelle
- Ne se prononce pas

Statut du « burn-out » et du « bore-out »

Détail par catégories et par versants

Selon vous, chacune des situations suivantes doit-elle être reconnue comme une maladie professionnelle, qui relève de la responsabilité de l'employeur ?

- À tous, en % de réponses « **Doit être reconnue comme une maladie professionnelle** » -

	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
Le « burn-out » (épuisement professionnel)	90	89	89	91	90	88	93
Le « bore-out » (ennui au travail)	59	56	64	59	61	61	50

La prise en charge financière de la prévention en matière de santé et de l'accompagnement social est attendue par l'ensemble des agents. Ces derniers sont plus en demande sur la prévention santé que sur l'accompagnement social

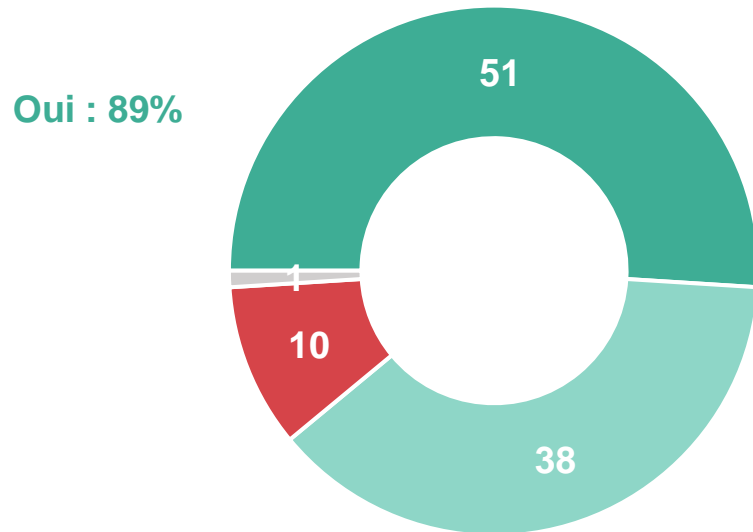
Selon vous, chacun des éléments suivants doit-il être pris en charge financièrement par les employeurs publics ?

- À tous, en % -

 Nouvelle question 2022

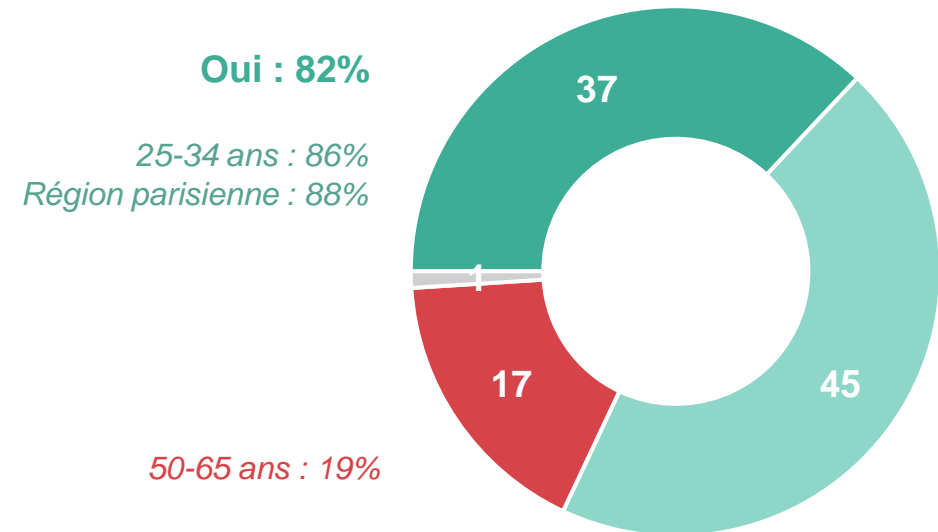
La prévention en matière de santé

(par exemple les actions préventives menées pour préserver la santé des employés, les informer et sensibiliser à des thématiques de santé)



L'accompagnement social

(par exemple, l'aide à la recherche d'un logement, la possibilité de consulter une assistante sociale, une aide administrative, etc.)



- Oui, en totalité
- Oui, en partie
- Non
- Ne se prononce pas

Prise en compte de difficultés ressenties au travail

Détail par catégories et par versants

Selon vous, chacun des éléments suivants doit-il être pris en charge financièrement par les employeurs publics ?

- À tous, en % de réponses « Oui » -

	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
La prévention en matière de santé	89	91	93	86	92	89	81
L'accompagnement social	82	85	85	78	87	81	73



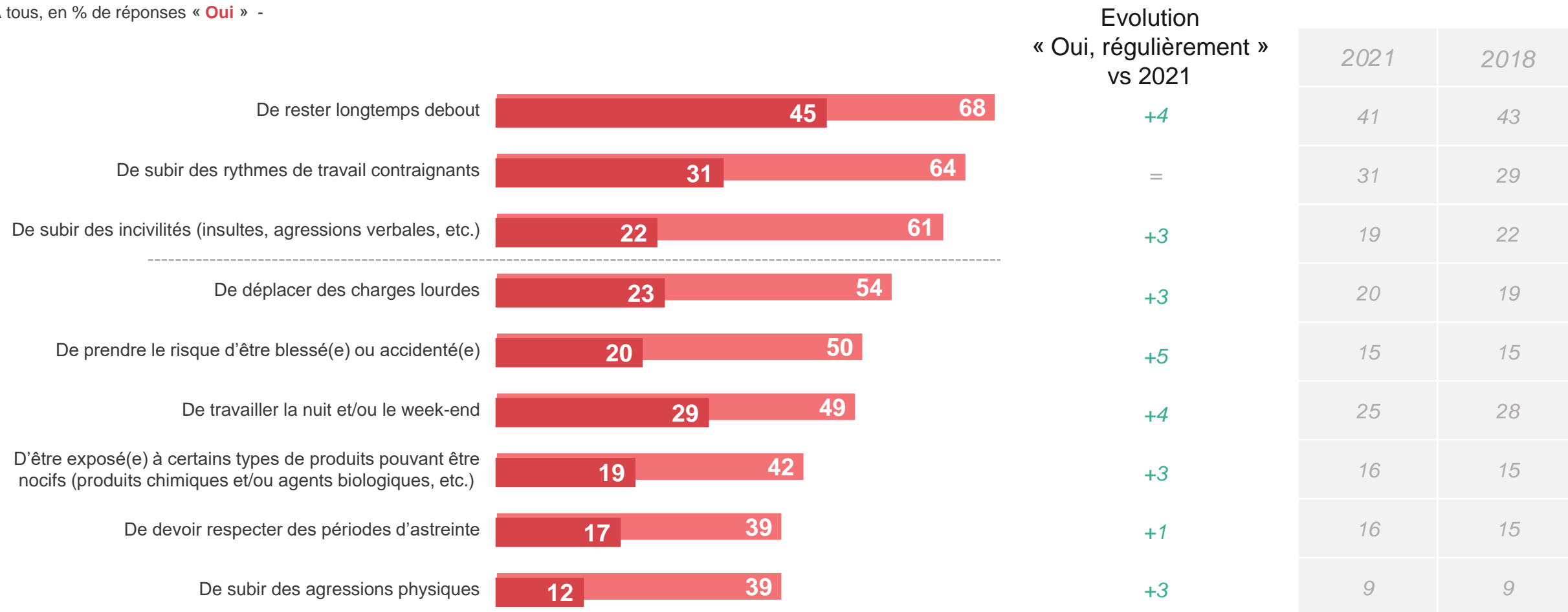
II. Santé et bien-être au travail : représentations, vécu, et prise en compte par l'employeur

1. Une prise en compte par l'employeur en amélioration mais perfectible
2. **Une hausse des difficultés au travail ressentie par les agents**

Des contraintes régulières en hausse depuis 2021 : une plus grande part d'agents déclarent rester longtemps debout, travailler la nuit / le week-end ou encore prendre le risque d'être blessés ou accidentés

Dans votre travail, vous arrive-t-il... ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



■ % Oui
■ ... dont % « Oui, régulièrement »

Contraintes spécifiques liées au travail

Détail par catégories et par versants

Dans votre travail, vous arrive-t-il... ?

- À tous, en % de réponses « **Oui, régulièrement** » -

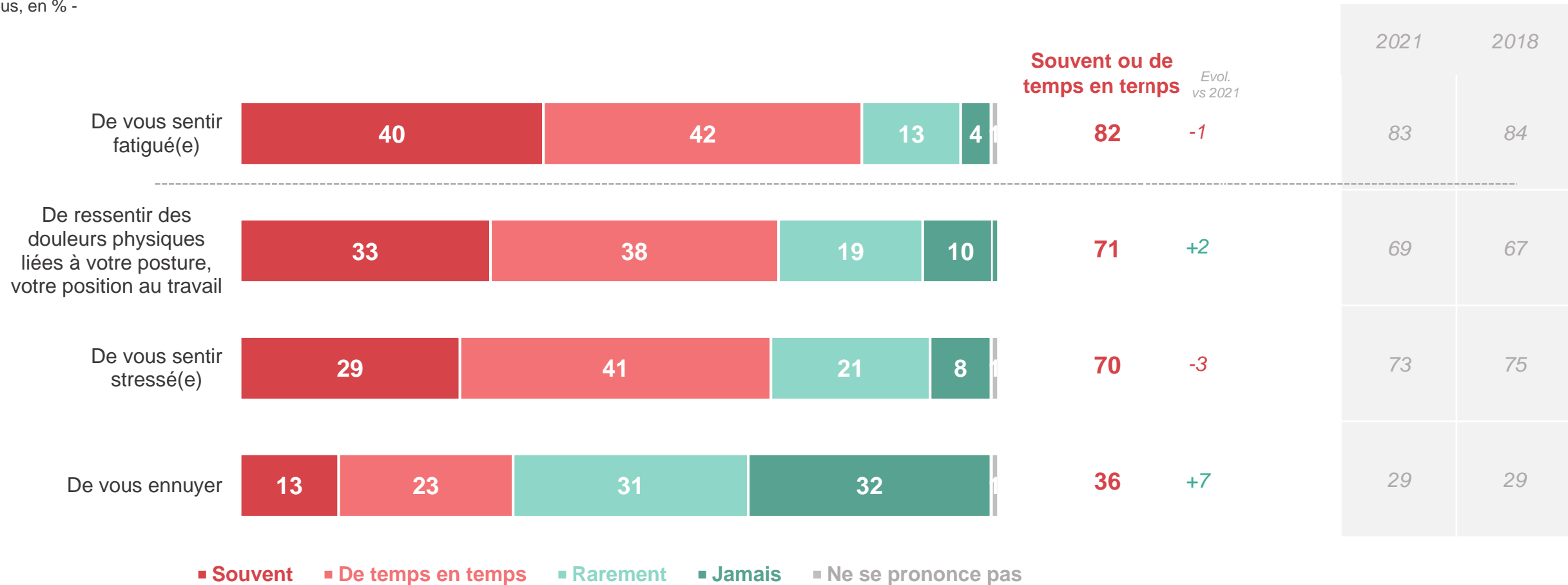
	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
De rester longtemps debout	45	51	41	42	40	39	65
De subir des rythmes de travail contraignants	31	35	35	26	28	26	47
De travailler la nuit et/ou le week-end	29	35	33	24	27	18	52
De déplacer des charges lourdes	23	25	23	22	16	20	42
De subir des incivilités (insultes, agressions verbales, etc.)	22	26	25	19	23	20	26
De prendre le risque d'être blessé(e) ou accidenté(e)	20	22	25	16	19	17	27
D'être exposé(e) à certains types de produits pouvant être nocifs (produits chimiques et/ou agents biologiques, etc.)	19	21	21	17	15	17	33
De devoir respecter des périodes d'astreinte	17	24	21	12	20	14	20
De subir des agressions physiques	12	18	14	7	15	9	13

Comme en 2018 et en 2021, les agents de la fonction publique hospitalière indiquent des difficultés plus importantes que la moyenne concernant leurs conditions d'exercice. De même les catégories A et B déclarent plus de contraintes régulières que les C.

Si la fatigue, les douleurs physiques et le stress restent présents dans le quotidien de travail, près de 4 fonctionnaires sur 10 déclarent s'ennuyer, soit une hausse depuis 2021

Dans votre travail au quotidien, vous arrive-t-il... ?

- À tous, en % -



Difficultés ressenties au travail

Détail par catégories et par versants

Dans votre travail au quotidien, vous arrive-t-il... ?

- À tous, en % de réponses « **Souvent ou de temps en temps** » -

	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
De vous sentir fatigué(e)	82	83	81	83	81	81	89
De ressentir des douleurs physiques liées à votre posture, votre position au travail	71	68	68	74	64	72	82
De vous sentir stressé(e)	70	79	66	66	71	65	76
De vous ennuyer	36	41	34	33	43	33	27



Les agents de la fonction publique hospitalière sont plus affectés par la pénibilité physique de leur travail au quotidien (fatigue, douleurs, stress) et moins concernés à propos de l'ennui au travail. La fonction publique d'État, elle, est plus concernée.



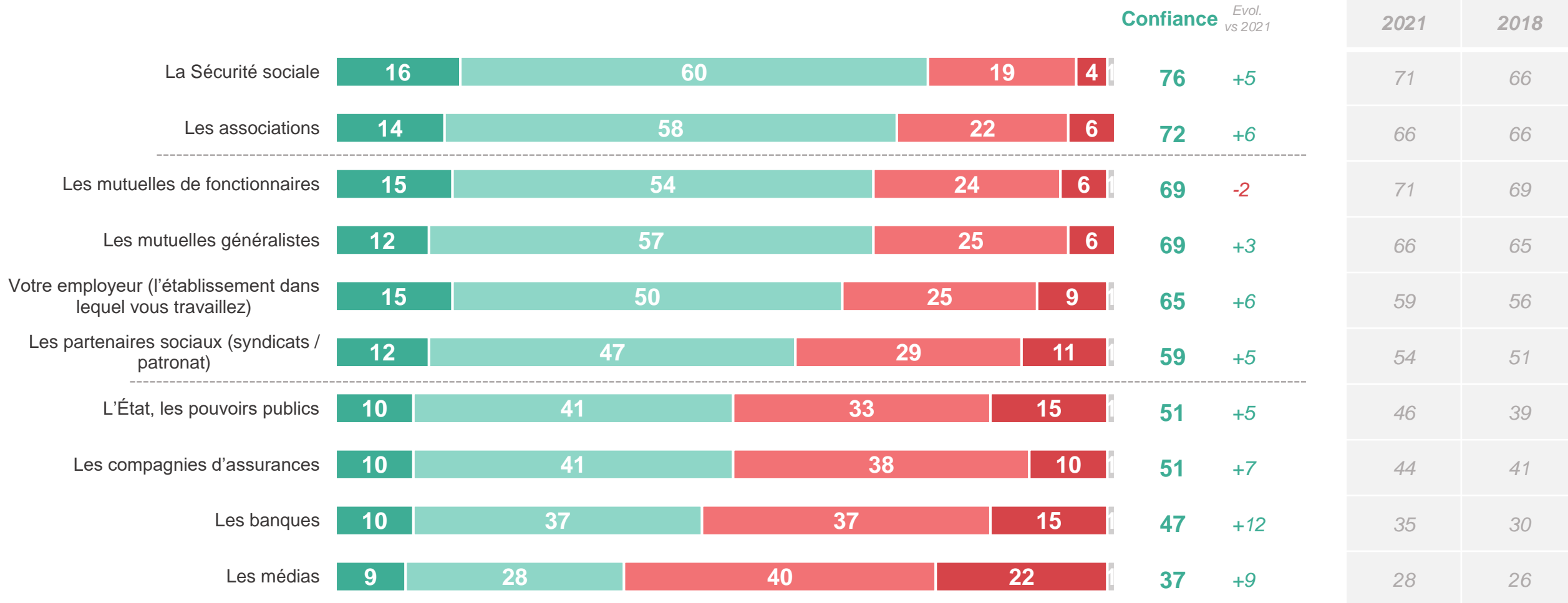
III. Protection sociale : information et représentation à l'égard de la couverture actuelle

- 1. Perception de sa protection sociale**
2. Une protection sociale complémentaire connue en général mais aux aspects financiers moins bien identifiés
3. Le Plan Santé au Travail : une notoriété perfectible

Une confiance qui, comme en 2021, progresse pour l'ensemble des acteurs à l'exception des mutuelles de fonctionnaires qui ont désormais le même niveau de confiance que les mutuelles généralistes, derrière la Sécurité sociale et les associations

Faites-vous confiance ou pas confiance à chacun des acteurs suivants pour agir dans le bon sens en matière de protection sociale ?

- À tous, en % -



■ Tout à fait confiance ■ Plutôt confiance ■ Plutôt pas confiance ■ Pas du tout confiance ■ Ne se prononce pas

Confiance en différents acteurs dans le domaine de la protection sociale

Détail par catégories et par versants

Faites-vous confiance ou pas confiance à chacun des acteurs suivants pour agir dans le bon sens en matière de protection sociale ?

- À tous, en % de réponses « **Confiance** » -

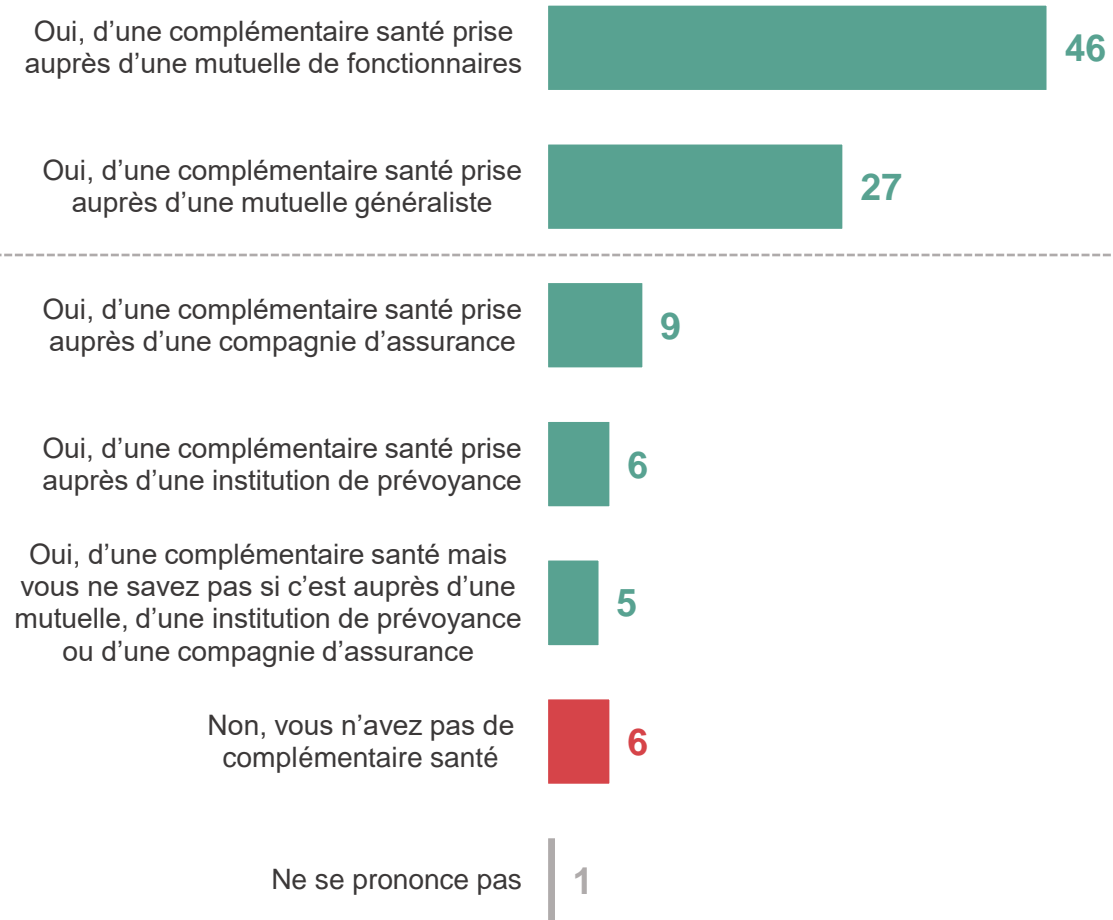
	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
La Sécurité sociale	76	80	78	74	79	74	76
Les associations	72	79	68	67	75	68	67
Les mutuelles de fonctionnaires	69	70	70	69	72	71	60
Les mutuelles généralistes	69	72	71	65	72	65	67
Votre employeur (l'établissement dans lequel vous travaillez)	65	65	68	64	67	67	57
Les partenaires sociaux (syndicats / patronat)	59	62	58	57	63	60	50
L'État, les pouvoirs publics	51	56	53	47	56	50	44
Les compagnies d'assurances	51	57	52	48	52	51	51
Les banques	47	52	48	44	49	45	47
Les médias	37	46	39	30	44	32	32

Les fonctionnaires de catégorie A et de la fonction publique d'Etat expriment une confiance plus forte envers une majorité d'acteurs. En miroir, les fonctionnaires de catégorie C et de la fonction publique hospitalière se montrent plus défiants.

Une grande majorité des agents déclarent avoir une complémentaire santé, près de la moitié indiquent avoir une complémentaire auprès d'une mutuelle de fonctionnaires

Aujourd'hui, disposez-vous d'une complémentaire santé ?

- À tous, en % -



Adhésion à une complémentaire santé

Détail par catégories et par versants

Aujourd'hui, disposez-vous d'une complémentaire santé ?

- À tous, en % -

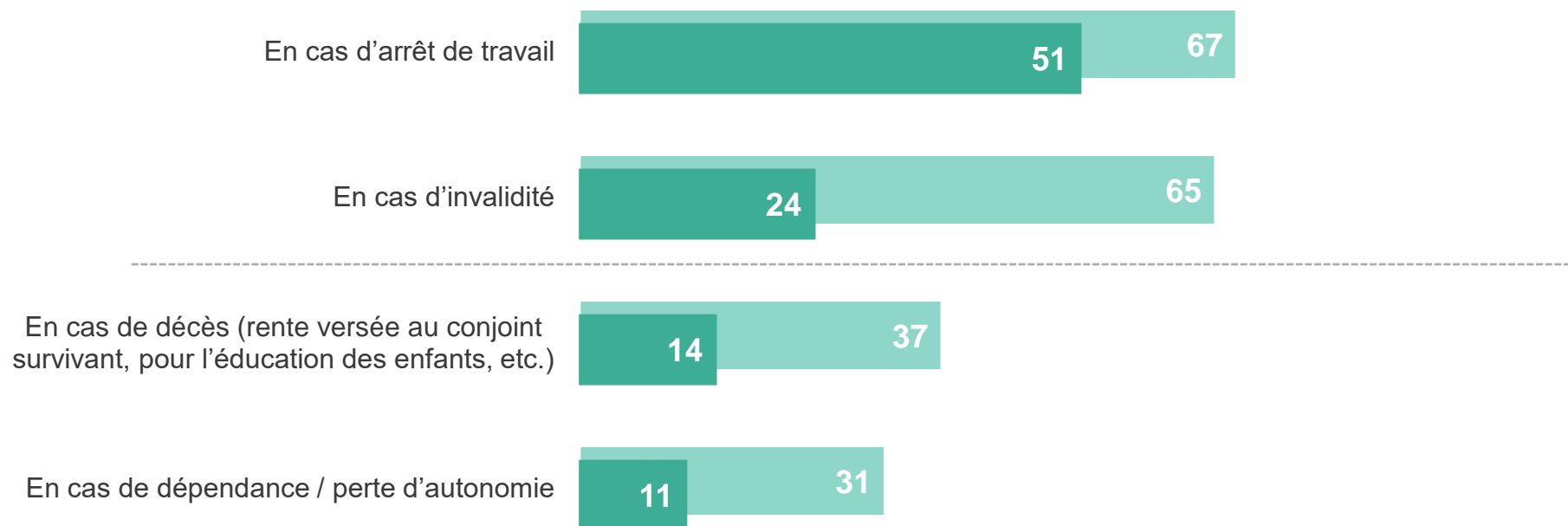
	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
Oui, d'une complémentaire santé prise auprès d'une mutuelle de fonctionnaires	46	52	44	41	54	44	29
Oui, d'une complémentaire santé prise auprès d'une mutuelle généraliste	27	24	29	29	25	26	33
Oui, d'une complémentaire santé prise auprès d'une compagnie d'assurance	9	8	10	10	6	9	17
Oui, d'une complémentaire santé prise auprès d'une institution de prévoyance	6	6	8	6	5	9	5
Oui, d'une complémentaire santé mais vous ne savez pas si c'est auprès d'une mutuelle, d'une institution de prévoyance ou d'une compagnie d'assurance	5	4	5	6	4	6	6
Non, vous n'avez pas de complémentaire santé	6	5	4	7	5	5	9

De meilleures garanties de protection sociale sont avant tout attendues en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité

Parmi les situations suivantes, quelles sont celles pour lesquelles vous souhaiteriez bénéficier en priorité de meilleures garanties dans le cadre de votre protection sociale complémentaire ? En premier ? En deuxième ?

- À tous, en % -

 Nouvelle question 2022



Attentes envers de meilleures garanties de protection sociale

Détail par catégories et par versants

Parmi les situations suivantes, quelles sont celles pour lesquelles vous souhaiteriez bénéficier en priorité de meilleures garanties dans le cadre de votre protection sociale complémentaire ? En premier ? En deuxième ?

- À tous, en % de réponses « Au total » -

 Nouvelle question 2022

	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
En cas d'arrêt de travail	67	66	63	69	66	67	68
En cas d'invalidité	65	65	64	64	63	67	64
En cas de décès (rente versée au conjoint survivant, pour l'éducation des enfants, etc.)	37	35	41	37	35	40	36
En cas de dépendance / perte d'autonomie	31	33	32	30	35	26	32



III. Protection sociale : information et représentation à l'égard de la couverture actuelle

1. Perception de sa protection sociale
2. **Une protection sociale complémentaire mieux connue mais aux aspects financiers moins bien identifiés**
3. Le Plan Santé au Travail : une notoriété perfectible

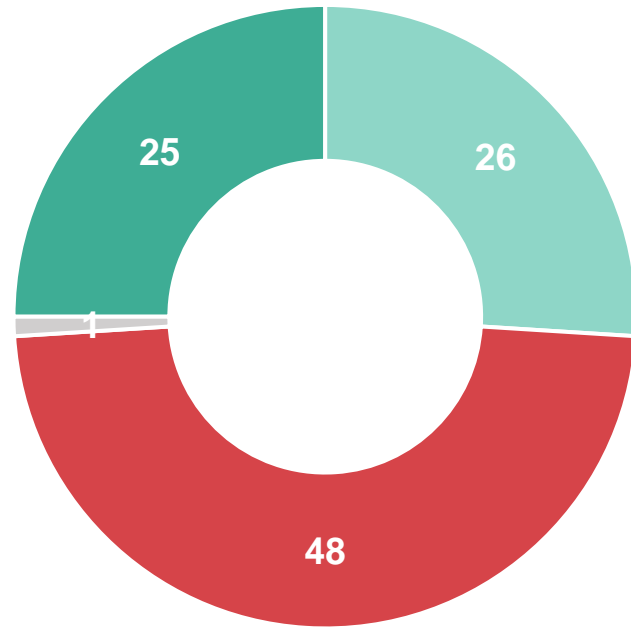
La Protection sociale complémentaire est mieux identifiée en 2022 que l'année passée : la moitié des agents déclarent en avoir déjà entendu parler, dont un quart voit précisément de quoi il s'agit

Avez-vous déjà entendu parler du projet de réforme concernant la Protection sociale complémentaire (PSC) ?

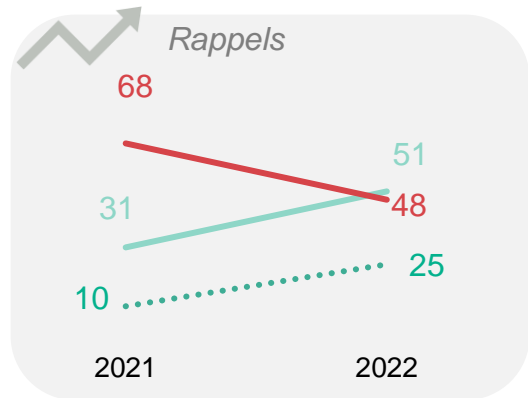
- À tous, en % -

Oui : 51%

Moins de 35 ans : 62%



50-65 ans : 56%



- Oui, et vous voyez précisément ce dont il s'agit
- Oui, mais vous ne voyez pas précisément ce dont il s'agit
- Non
- Ne se prononce pas

	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Oui	51	64	54	40
Non	48	35	45	60

	Total	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
Oui	51	60	48	37
Non	48	39	51	63

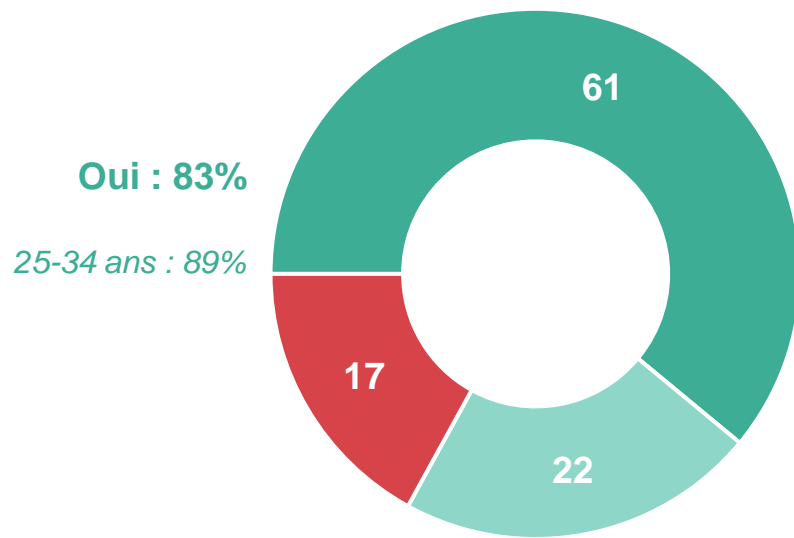
Des agents de la fonction publique d'Etat bien informés concernant les mesures actuelles relatives au coût de la complémentaire santé, un peu moins sur les mesures à venir en 2024

Depuis le 1er janvier 2022, vous êtes éligible, en tant qu'agent de la fonction publique d'Etat, à un versement forfaitaire de 15 euros par mois visant à prendre en charge une partie du coût de votre complémentaire santé. Le saviez-vous ?

- Aux agents de la Fonction Publique d'Etat (FPE), en % -

[Nouvelle question 2022](#)

- **Oui, et vous en bénéficiez actuellement**
- **Oui, mais vous n'en bénéficiez pas actuellement**
- **Non**

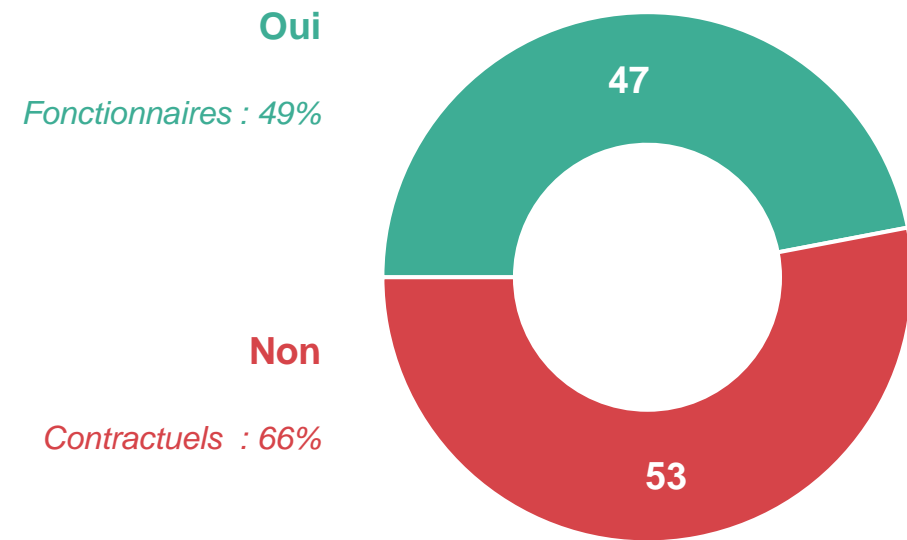


	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Oui	83	85	80	79
Non	17	15	20	21

A partir du 1er janvier 2024, votre employeur public participera au financement de votre complémentaire santé à hauteur de 50% de son coût au minimum. Le saviez-vous ?

- Aux agents de la Fonction Publique d'Etat (FPE), en % -

[Nouvelle question 2022](#)



	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Oui	47	54	47	28
Non	53	46	53	72

Une grande partie des agents de la fonction publique d'Etat seraient prêts à contribuer financièrement à un dispositif de solidarité envers les retraités, en particulier les agents de catégorie A

Vous personnellement, seriez-vous prêt(e) ou non à contribuer financièrement à un dispositif de solidarité afin d'aider les retraités de la fonction publique d'Etat à financer leur complémentaire santé ?

- Aux agents de la Fonction Publique d'Etat (FPE), en % -

 Nouvelle question 2022

Oui : 58%

25-34 ans : 78%

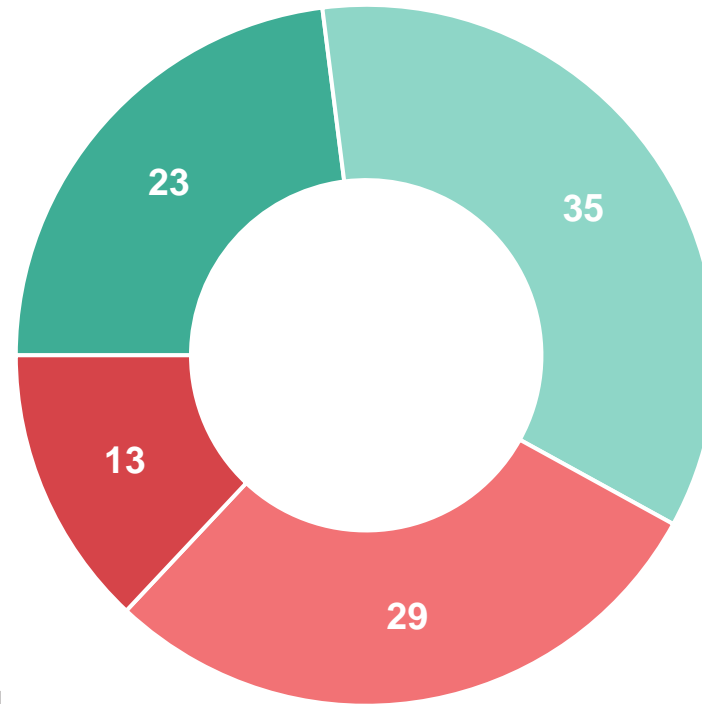


Afin d'aider les retraités de la fonction publique d'Etat à financer leur complémentaire santé, quel montant seriez-vous prêt(e) à donner par mois pour ce dispositif de solidarité ?

- Moins de 1€ par mois 17
- De 1€ à 3€ par mois 39
- De 3€ à 5€ par mois 29
- Plus de 5€ par mois 15

Non : 42%

50-65 ans : 53%



- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout

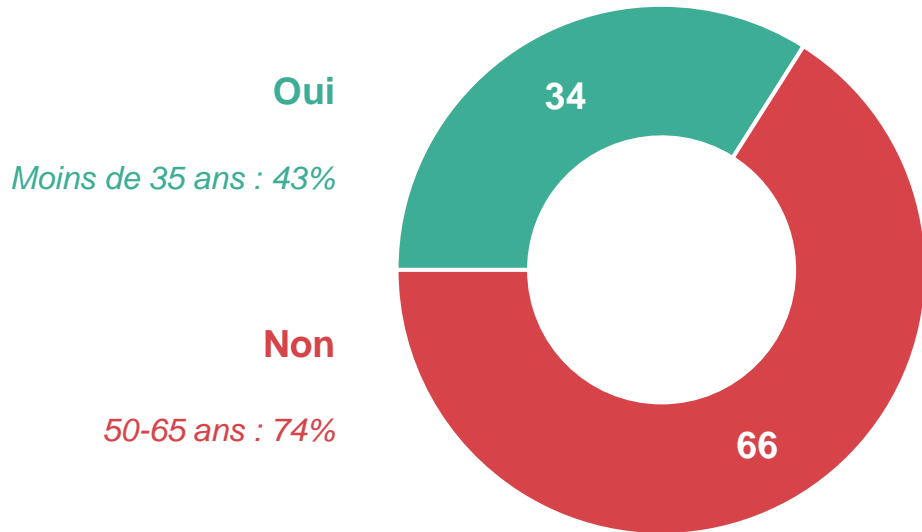
	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Oui	58	63	56	49
Non	42	37	44	51

Dans la fonction publique territoriale, la participation financière future, à venir en 2025 et 2026, de l'employeur aux complémentaires santé et prévoyance reste encore mal identifiée

A partir du 1er janvier 2026, votre employeur public participera au financement de votre complémentaire santé à hauteur de 50% de son coût au minimum. Le saviez-vous ?

- Aux agents de la Fonction Publique Territoriale (FPT), en % -

[Nouvelle question 2022](#)

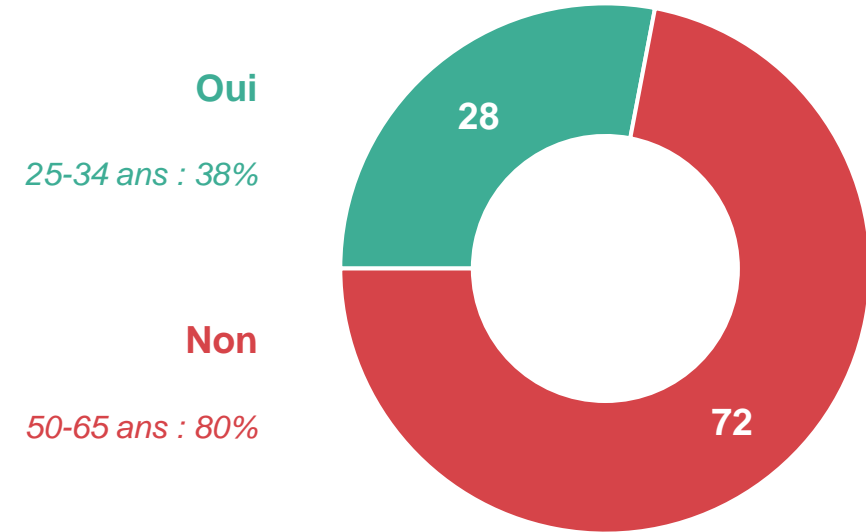


	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Oui	34	63	55	27
Non	66	37	45	73

A partir du 1er janvier 2025, votre employeur public participera au financement de votre complémentaire prévoyance à hauteur de 20% de son coût au minimum. Le saviez-vous ?

- Aux agents de la Fonction Publique Territoriale (FPT), en % -

[Nouvelle question 2022](#)



	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Oui	28	61	48	20
Non	72	39	52	80

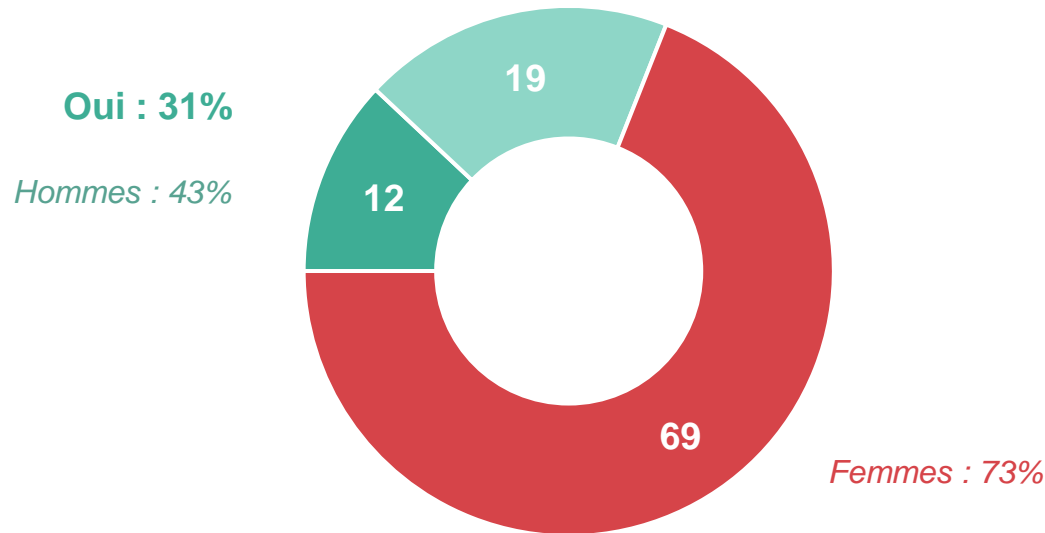
Au sein de la fonction publique hospitalière, le dispositif de soins gratuits est moins identifié que celui d'action sociale

Avez-vous déjà entendu parler... ?

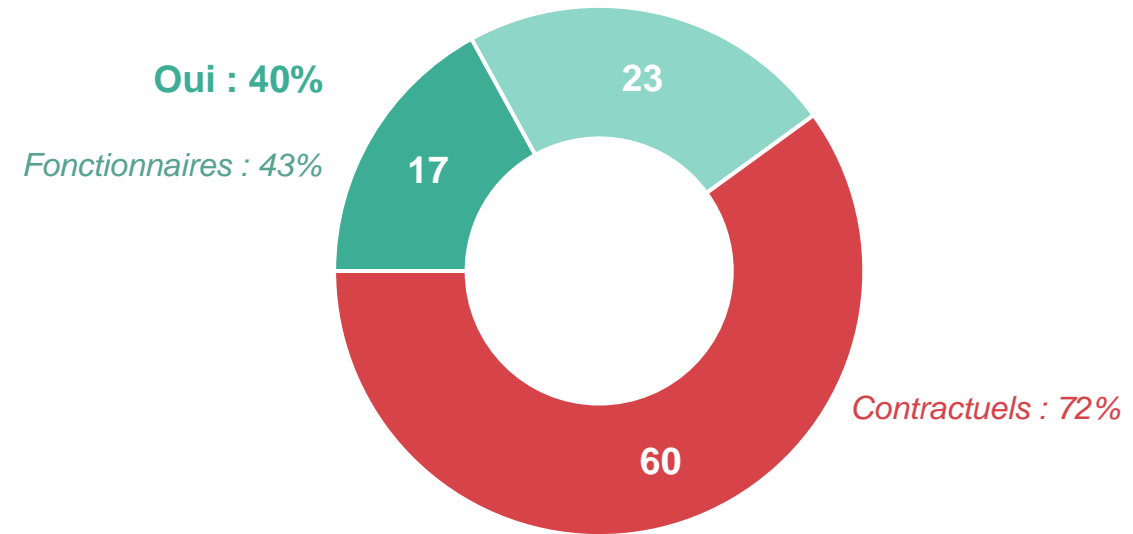
- Aux agents la Fonction Publique Hospitalière (FPH), en % -

 Nouvelle question 2022

Du dispositif de soins gratuits ouvert pour l'ensemble des agents de la fonction publique hospitalière



Du dispositif d'action sociale hospitalière, anciennement appelé « prestation maladie » (congé maladie spécifique aux personnels hospitaliers en arrêt de travail)



- **Oui, et vous en avez déjà bénéficié**
- **Oui, mais vous n'en avez jamais bénéficié**
- **Non**

	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Oui	31	34	36	26
Non	69	66	64	74

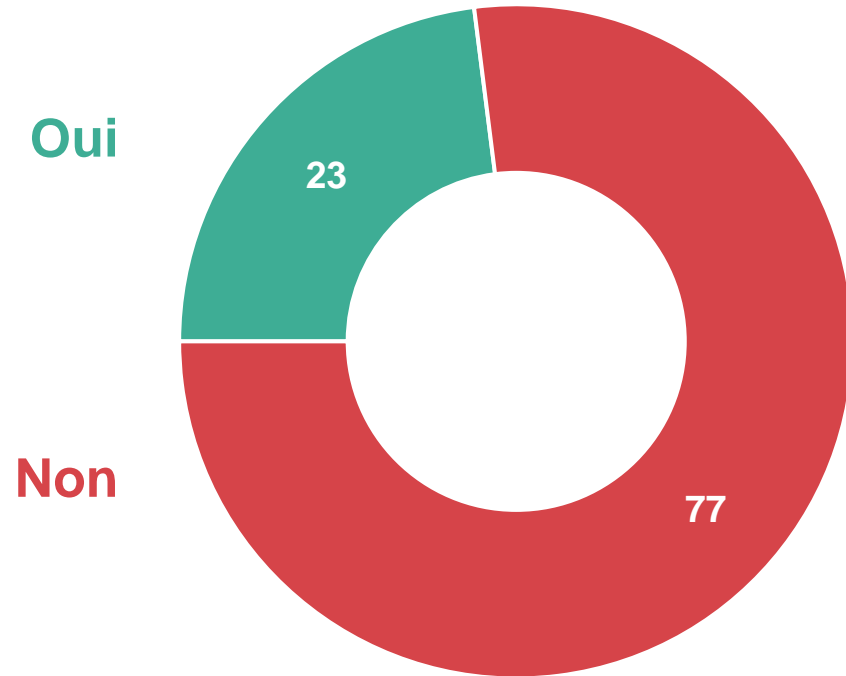
	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Oui	40	43	49	35
Non	60	57	51	65

Et le financement de la complémentaire santé par l'employeur reste également peu identifié par les agents de la fonction publique hospitalière

A partir du 1er janvier 2026, votre employeur public participera au financement de votre complémentaire santé à hauteur de 50% de son coût au minimum. Le saviez-vous ?

- Aux agents la Fonction Publique Hospitalière (FPH), en % -

 Nouvelle question 2022



	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Personnel non soignant	Personnel soignant
Oui	23	25	32	19	19	28
Non	77	75	68	81	81	72



III. Protection sociale : information et représentation à l'égard de la couverture actuelle

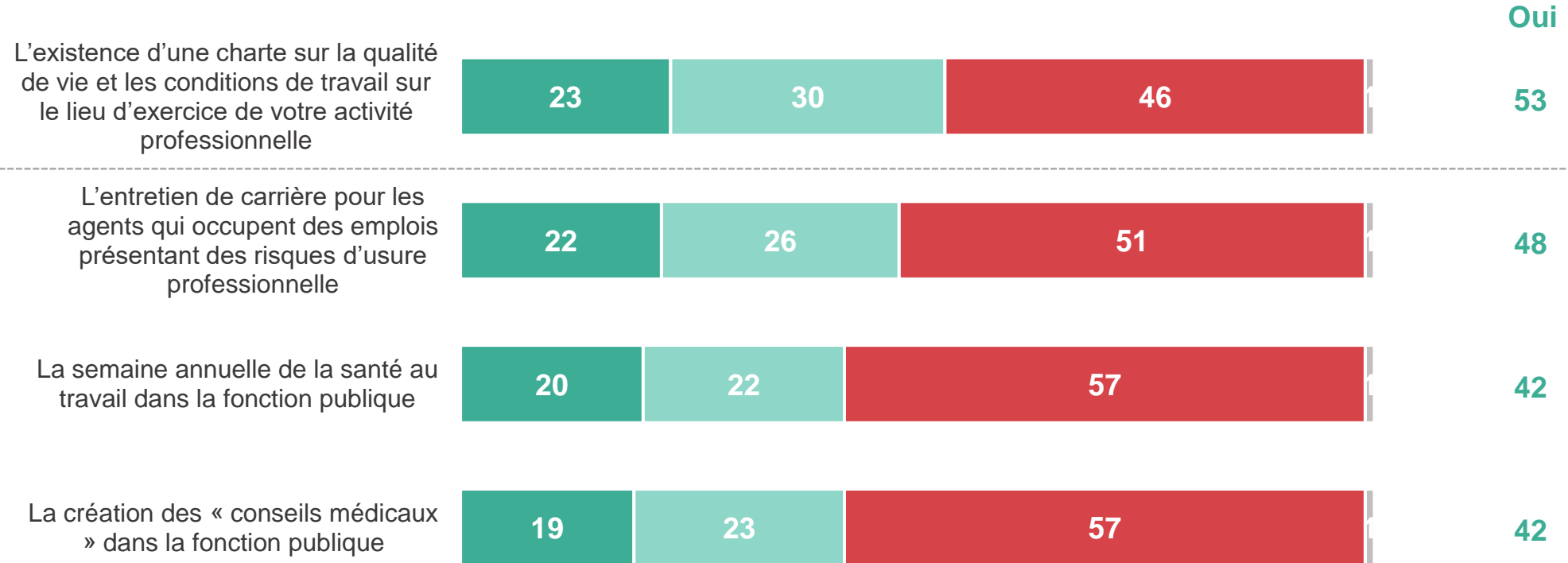
1. Perception de sa protection sociale
2. Une protection sociale complémentaire connue en général mais aux aspects financiers moins bien identifiés
3. **Le Plan Santé au Travail : une notoriété perfectible**

Des dispositifs connus par au moins 4 agents sur 10, la charte sur la qualité de vie bénéficiant d'une meilleure notoriété que les autres éléments du Plan Santé au Travail

En tant qu'agent de la fonction publique, avez-vous déjà entendu parler du Plan Santé au Travail à travers chacun des dispositifs suivants ?

- À tous, en % -

 Nouvelle question 2022



- **Oui, et vous voyez précisément ce dont il s'agit**
- **Oui, mais vous ne voyez pas précisément ce dont il s'agit**
- **Non**
- Ne se prononce pas

Connaissance des dispositifs Plan Santé au Travail

Détail par catégories et par versants

En tant qu'agent de la fonction publique, avez-vous déjà entendu parler du Plan Santé au Travail à travers chacun des dispositifs suivants ?

- À tous, en % de réponses « Oui » -

 Nouvelle question 2022

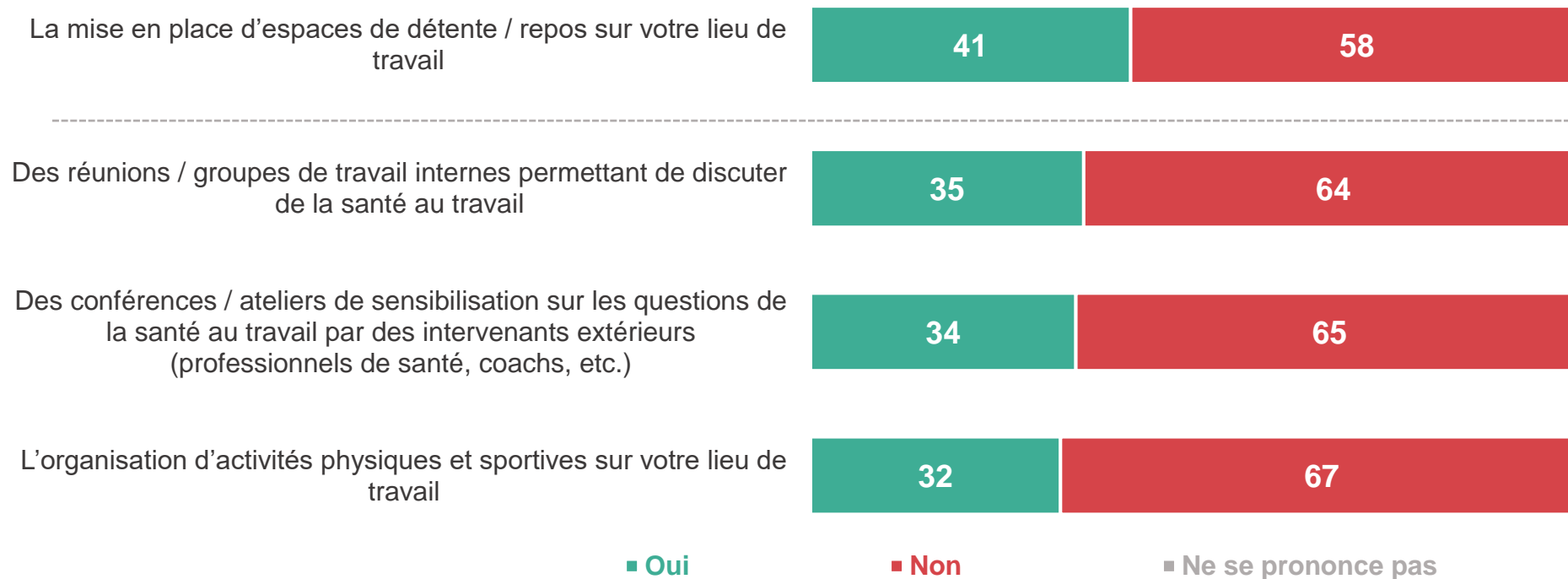
	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
L'existence d'une charte sur la qualité de vie et les conditions de travail sur le lieu d'exercice de votre activité professionnelle	53	58	60	47	56	52	51
L'entretien de carrière pour les agents qui occupent des emplois présentant des risques d'usure professionnelle	48	55	53	41	53	46	43
La semaine annuelle de la santé au travail dans la fonction publique	42	52	48	33	47	40	36
La création des « conseils médicaux » dans la fonction publique	42	49	48	34	46	42	33

Des initiatives sur la santé encore peu mises en place par l'employeur public

Votre employeur public a-t-il déjà mis en place ou non chacune des initiatives suivantes là où vous exercez votre activité professionnelle ?

- À tous, en % -

 Nouvelle question 2022



Mise en place d'initiatives pour la santé au travail

Détail par catégories et par versants

Votre employeur public a-t-il déjà mis en place ou non chacune des initiatives suivantes là où vous exercez votre activité professionnelle ?

- À tous, en % de réponses « Oui » -

 Nouvelle question 2022

	Total	Cat. A	Cat. B	Cat. C	FP d'État	FP Territoriale	FP Hospitalière
La mise en place d'espaces de détente / repos sur votre lieu de travail	41	47	46	35	46	40	34
Des réunions / groupes de travail internes permettant de discuter de la santé au travail	35	41	39	29	39	33	31
Des conférences / ateliers de sensibilisation sur les questions de la santé au travail par des intervenants extérieurs (professionnels de santé, coachs, etc.)	34	41	38	28	38	33	30
L'organisation d'activités physiques et sportives sur votre lieu de travail	32	38	40	25	36	31	28

Contacts

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée des éléments techniques suivants : le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire** de l'étude, la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur :



www.harris-interactive.com



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[LinkedIn](#)

Contact Harris Interactive en France :

- Jean-Daniel Lévy – Directeur du département Politique & Opinion – 01 44 87 60 30 – jdlevy@harrisinteractive.fr